FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) a été créée conformément aux exigences : du règlement (CE) n°1907/2006 (en particulier tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission concernant les FDS) et du règlement (CE) n°1272/2008 (CLP).

Date 24-mai-2024 Date de révision 24-mai-2024 Numéro de révision 1

d'émission

:

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identificateur de produit C-21175853-001_RET_CLPR7_EUR

Nom du produit Lenor Blütentraum Weichspüler (ab 1.2.2025)

Forme du produit Mélange Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandéeÀ destination du grand publicUtilisations déconseilléesAucune information disponible

Groupe d'utilisateurs principaux Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)

Catégorie de produit Agents d'amélioration de tissu liquide

Catégorie d'utilisation PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Fabricant

Procter & Gamble Switzerland SARL 47 Procter & Gamble Amiens S.A.S.

Route de Saint-Georges 1213 Petit-Lancy ZI Nord

1 /SCHWEIZ Telefon: +41 (0)58 0046111 150 rue André Durouchez

Fax: +41 (0)44 786 5699 BP 90045

80082 Amiens Cedex 2

France

P&G - Rakona. Ottova 402, 269 32 Rakovník, IČO: 270 86 721 Kancelář distributora: Procter & Gamble Czech Toxikologické informační středisko, Na Bojišti 1, 128 08

Praha 2

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail pgsds.im@pg.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 145 (24h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement

(CE) nº 1272/2008 [CLP]

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P102 - Tenir hors de portée des enfants

EUH208 - Contient Tetrahydrolinalool; Delta-Damascone Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Il n'y a aucune substance présente en concentration égale ou supérieure au seuil règlementaire pour la déclaration > 0,1% qui relève de la définition des perturbateurs endocriniens confirmés selon un règlement de l'UE.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Nom chimique	Numéro CAS	% massique	Numéro d'enregistre ment	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement	Limite de concentration spécifique	Facteur M	Facteur M (long terme)
			REACH	a maox ozy	(CE) nº 1272/2008	(LCS)		
Ethanaminium, 2-hydroxy-N-(2-hydroxyethyl)-N,N-dimet hyl-, esters with C16-18 and C18-unsatd. fatty acids, chlorides (cottonseed oil and palm feedstock/mixture of mono- and di-esters)		1 - 5	Aucune donnée disponible	-	[CLP] Aquatic Chronic 3 (H412)	-	-	-
Tetrahydrolinalool	78-69-3	0 - 1	01-21194547 88-21	201-133-9	Eye Irrit. 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1B (H317)	-	-	-
Delta-Damascone	57378-68-4	0 - 1	01-21195351 22-53	275-156-8	Acute Tox. 4 (Oral) (H302) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1A (H317)	-	1	1

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer. (Consulter un médecin en cas de

symptômes).

Contact oculaire EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON

ou un médecin.

Contact avec la peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

Consulter un médecin en cas de symptômes. Enlever les vêtements contaminés et les laver

avant réutilisation.

Ingestion EN CAS D'INGESTION :. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement

un médecin ou un centre antipoison.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Toux et/ ou respiration sifflante. Rougeur. Gonflement des tissus. Démangeaisons.

Éternuements. Sécheresse. Douleur. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale,

nausées, vomissements et diarrhée. Sécrétion excessive.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec. Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO2). Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Aucun(e) en particulier.

chimique

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet

et précautions pour les pompiers de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de Voir

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Mettre la substance absorbée dans des récipients pouvant fermer.

Méthodes de nettoyage Petites quantités de déversement de liquide :. Déversement important :. Confiner la

substance déversée, pomper dans des récipients adaptés. Éliminer cette matière et son récipient en prenant toutes les précautions d'usage, et conformément aux réglementations

locales.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

sans danger

Remarques générales en matière

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

d'hygiène

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine. Conserver bien fermé, au frais et

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

(RMM)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Dose dérivée sans effet (DNEL) À long terme.

	,			
Nom chimique	Travailleur - cutanée,	Travailleur – inhalation,	Travailleur – cutanée,	Travailleur – inhalation,
	long terme - systémique	long terme – systémique	long terme – locale	long terme – locale
Tetrahydrolinalool	3.16 mg/kg bw/day	11.14 mg/m ³	0.19 mg/cm2	-
Delta-Damascone	2.1 mg/kg bw/day	1.5 mg/m ³	0.116 mg/cm2	-

Nom chimique	Consommateur – orale, long terme – locale	Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique	Consommateur – cutanée, long terme – locale et systémique
Tetrahydrolinalool	-	-	0.19 mg/cm2
Delta-Damascone	-	-	0.069 mg/cm2

Nom chimique	Consommateur – orale, long	Consommateur – inhalation,	Consommateur – cutanée,
	terme – systémique	long terme – systémique	long terme – systémique
Tetrahydrolinalool	1.58 mg/kg bw	2.75 mg/m ³	1.58 mg/kg bw/day
Delta-Damascone	0.25 mg/kg bw	0.43 mg/m ³	0.25 mg/kg bw/day

Niveau dérivé sans effet (DNEL) À court terme.

Nom chimique	Travailleur – cutanée,	Travailleur – inhalation,	Travailleur – cutanée,	Travailleur – inhalation,
	court terme –	court terme –	court terme – locale	court terme – locale
	systémique	systémique		
Tetrahydrolinalool	-	-	2.760 mg/cm ²	-
Delta-Damascone	-	-	0.014 mg/cm ²	-

Nom chimique	Consommateur – inhalation, court terme Consommateur – cutanée, court terme -						
	– locale	locale					
Tetrahydrolinalool	-	2.760 mg/cm ²					
Delta-Damascone	-	0.009 mg/cm2					

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom chimique	Eau douce	Eau de mer	Déversement intermittent
Tetrahydrolinalool	0.009 mg/L	0.001 mg/L	0.089 mg/L
Delta-Damascone	0.007 mg/L	0.001 mg/L	0.004 mg/L

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Usine de traitement des	Terrestre	Air	Oral(e)
	douce	manns	eaux usées			
Tetrahydrolinalool	0.082 mg/kg dwt	0.008 mg/kg dwt	450 mg/L	0.011 mg/kg dwt	-	•
Delta-Damascone	0.958 mg/kg dwt	0.096 mg/kg dwt	2.41 mg/L	0.187 mg/kg dwt	-	-

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. **Protection respiratoire**

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une

évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

ce produit

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher que du produit non dilué atteigne les eaux de surface.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide Aspect Liquide Couleur Coloré

Odeur Plaisante (parfum)

Aucune information disponible Seuil olfactif

Propriété Remarques • Méthode Non disponible. Cette propriété n'est pas

Point de fusion / point de

congélation

Aucune donnée disponible

Point d'ébullition initial et intervalle 95 - 110 °C

d'ébullition Inflammabilité

Limites d'inflammabilité dans l'air

pour les produits liquides

Non disponible. Cette propriété n'est pas

d'application pour la sécurité et la classification de

d'application pour la sécurité et la classification de

Sans objet. Cette propriété n'est pas d'application

ce produit

Non disponible. Cette propriété n'est pas

d'application pour la sécurité et la classification de

ce produit Aucune donnée disponible

Limites supérieures Aucune donnée disponible

C-21175853-001_RET_CLPR7_EUR - Lenor Blütentraum Weichspüler (ab 1.2.2025)

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures

Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Point d'éclair

Pas de point d'éclair jusqu'à l'ébullition.

Température d'auto-inflammabilité

Aucune donnée disponible Non disponible. Cette propriété n'est pas

d'application pour la sécurité et la classification de

ce produit

Température de décomposition Aucune donnée disponible

Non disponible. Cette propriété n'est pas d'application pour la sécurité et la classification de

ce produit

рH

2.5 - 3.8 45 - 165 mPas

Hydrosolubilité Solubilité(s)

Viscosité dynamique

Soluble dans l'eau Aucune donnée disponible

Non disponible. Cette propriété n'est pas

d'application pour la sécurité et la classification de

ce produit

Coefficient de partage

Aucune donnée disponible

Non disponible. Cette propriété n'est pas

d'application pour la sécurité et la classification de

ce produit Non disponible. Cette propriété n'est pas

Pression de vapeur Aucune donnée disponible

d'application pour la sécurité et la classification de

ce produit

Densité relative Densité de vapeur 0.97 - 1.1

Aucune donnée disponible

Non disponible. Cette propriété n'est pas

d'application pour la sécurité et la classification de

ce produit

Caractéristiques des particules

Non disponible. Cette propriété n'est pas

d'application pour la sécurité et la classification de

ce produit

Granulométrie
Distribution granulométrique

Aucune information disponible Aucune information disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique Aucune information disponible

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges

Aucun(e).

électrostatiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

C-21175853-001_RET_CLPR7_EUR - Lenor Blütentraum Weichspüler (ab 1.2.2025)

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

dangereux

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

 Inhalation
 Aucun(e) connu(e).

 Contact oculaire
 Aucun(e) connu(e).

 Contact avec la peau
 Aucun(e) connu(e).

 Ingestion
 Aucun(e) connu(e).

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucun(e).

Mesures numériques de toxicité

Aucune information disponible

Toxicité aiguë

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Ethanaminium,	-	5001 mg/kg (RABBIT)	-
2-hydroxy-N-(2-hydroxyethyl)-N,			
N-dimethyl-, esters with C16-18			
and C18-unsatd. fatty acids,			
chlorides (cottonseed oil and			
palm feedstock/mixture of mono-			
and di-esters)			
Tetrahydrolinalool	8270 mg/kg bw	5001 mg/kg (RABBIT)	> 0.885 mg/L air
Delta-Damascone	1400 mg/kg (RAT)	5001 mg/kg (RABBIT)	-

N	•	Cancérogéni cité	•	Lésions oculaires	,	Toxicité pour le développem ent	Espèce	Mutagénicité	Espèce
F	etrahvdrolinalool	_	-	Υ	-	-	_	_	_

Nom chimique	Toxicité pour la	Espèce	Corrosion/irritatio Esp	oèce S	Sensibilisation	Espèce
	reproduction		n cutanée			

Nom chimique	Toxicité pour la reproduction	-1	Corrosion/irritatio n cutanée	Espèce	Sensibilisation	Espèce
	reproduction		ii catarice			
Tetrahydrolinalool	-	-	Υ	-	-	-
Delta-Damascone	-	-	Y (OECD 439)	-	-	-

Nom chimique	Sensibilisati	Espèce	STOT -	Organes	Espèce	STOT -	Organes	Espèce	Danger par
	on cutanée			cibles		- 1	cibles		aspiration
			unique			répétée			
, ,	Y (OECD	-	-	-	-	-	-	-	-
	429)								
Delta-Damascone	N (OECD	-	-	-	-	-	-	-	-
	429)								

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée non applicable.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

non applicable.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

non applicable.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun(e) connu(e).

Cancérogénicité Aucun(e) connu(e).

Toxicité pour la reproduction Aucun(e) connu(e).

STOT - exposition unique Aucun(e) connu(e).

STOT - exposition répétée Aucun(e) connu(e).

Danger par aspiration non applicable.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Il n'y a aucune substance présente en concentration égale ou supérieure au seuil règlementaire pour la déclaration > 0,1% qui relève de la définition des perturbateurs

endocriniens confirmés selon un règlement de l'UE.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucun(e) connu(e).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité N'est pas considérée comme nocif pour les organismes aquatiques. Aucun effet indésirable

connu sur le fonctionnement des sites de traitement des eaux en utilisation normale.

Toxicité pour le milieu aquatique

inconnue

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Ethanaminium, 2-hydroxy-N-(2-hydroxyet hyl)-N,N-dimethyl-, esters with C16-18 and C18-unsatd. fatty acids, chlorides (cottonseed oil and palm feedstock/mixture of mono- and di-esters)	1.2 mg/L (OECD 201; Raphidocelis subcapitata; 72)	5.2 mg/L (OECD 203; Danio rerio; 96 h)	-	14.8 mg/L (OECD 202; Daphnia magna; 24 h)
Tetrahydrolinalool	21.6 mg/L (Desmodesmus subspicatus; 72 h)	· 	1000 mg/L (Pseudomonas putida; 0.5 h)	14.2 mg/L (OECD 202; Daphnia magna; 48 h)
Delta-Damascone	4.54 mg/L (OECD 201; Raphidocelis subcapitata; 72 h)	0.97 mg/L (OECD 203; Oryzias latipes; 96 h)	241 mg/L (OECD 209; activated sludge; 3 h)	1.18 mg/L (OECD 211; Daphnia magna; 21 d)

Toxicité chronique

Nom chimique	Toxicité pour les	Toxicité pour le	Toxicité pour la	Toxicité pour les	Toxicité envers
	algues	poisson	daphnie et les	micro-organismes	d'autres organismes
			autres invertébrés		
			aquatiques		
Ethanaminium,	0.39 mg/L (OECD 201;	9.77 mg/L (US EPA	1 mg/L (EPA OTS	-	47.4 mg/L (OECD 209;
2-hydroxy-N-(2-hydroxyethyl)-	Raphidocelis	TSCA, 40 CFR, Part	797.1330; Daphnia		activated sludge; 0.125
N,N-dimethyl-, esters with	subcapitata; 3 d)	797.1600; Pimephales	magna; 21 d)		d)
C16-18 and C18-unsatd. fatty		promelas; 5 d)			
acids, chlorides (cottonseed oil					
and palm feedstock/mixture of					
mono- and di-esters)					
Tetrahydrolinalool	9.5 mg/L (DIN 38 412,	5 mg/L (OECD 203;	8.2 mg/L (OECD 202;	(EC10: 450 mg/L (DIN	-
	L9; Desmodesmus	Danio rerio; 4 d)	Daphnia magna; 2 d)	38412-27;	
	subspicatus; 3 d)			Pseudomonas putida;	
				0.5 h))	
Delta-Damascone	0.38 mg/L (OECD 201;		0.35 mg/L (OECD 211;		-
	Raphidocelis	210; Pimephales	Daphnia magna; 21 d)		
	subcapitata; 3 d)	promelas; 32 d)			

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

- orolotarioo ot aogradabilito				
Nom chimique Essai de		Dégradation abiotique	Dégradation abiotique	Biodégradabilité
	biodégradabilité facile	par hydrolyse	par photolyse	
	(OCDE 301)			
Tetrahydrolinalool	65 % (OECD 301 F; O2; 28	-	1.125	-
	d; 10-day window criteria			
	fulfilled; 28 d)			
Delta-Damascone	16 % (O2; OECD 301; 28	332 d (OECD 111)	-	0% O2; 28 d; OECD 301 C
	d)			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage	
Tetrahydrolinalool	3.3	

Nom chimique	Coefficient de partage octanol/eau	Facteur de bioconcentration (BCF)
Tetrahydrolinalool	3.3 (OECD 107)	99.87 L/kg

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol

Nom chimique	log Koc	
Tetrahydrolinalool	56.3 (56.3)	
Delta-Damascone	1259 (1259 (OECD 121))	

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Ethanaminium, 2-hydroxy-N-(2-hydroxyethyl)-N,N-dimethyl-, esters with	La substance n'est pas PBT/vPvB
C16-18 and C18-unsatd. fatty acids, chlorides (cottonseed oil and palm	
feedstock/mixture of mono- and di-esters)	
Tetrahydrolinalool	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Il n'y a aucune substance présente en concentration égale ou supérieure au seuil règlementaire pour la déclaration > 0,1% qui relève de la définition des perturbateurs endocriniens confirmés selon un règlement de l'UE.

12.7. Autres effets néfastes

÷

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés

Les codes de déchets/désignations de déchets ci-dessous sont conformes au CED. Les déchets doivent être livrés à une entreprise d'élimination des déchets homologuée. Tenir les déchets à l'écart des autres types de déchets jusqu'à leur élimination. Ne pas rejeter les déchets du produit à l'égout. Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Emballages vides non nettoyés besoin des mêmes considérations d'élimination que l'emballage rempli. Pour le traitement des déchets, voir les mesures décrites à l'article 8. Éliminer conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC

20 01 29* - détergents contenant des substances dangereuses

15 01 10* - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés

par de tels résidus

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

<u>IATA</u>

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnement non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7 Transport maritime en vrac Aucune information disponible

selon les instruments de l'OMI

RID

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnement non applicable
 14.6 Précautions particulières à prondre par l'utilisate

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

<u>ADR</u>

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnement non applicable
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

<u>ADN</u>

14.1 Numéro UN ou numéro Non pertinent

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Aucune information disponible

transport

14.4 Groupe d'emballage Non pertinent14.5 Polluant marin non réglementé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

France

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Allemagne

Classe de danger pour le milieu légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1) aquatique (WGK)

Pays-Bas

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII) Règlement (CE) n° 648/2004 (règlement relatif aux détergents) Classification et procédure employées pour appliquer la classification à des mélanges selon le Règlement (CE) 1272/2008 [CLP] Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACh) (CE 1907/2006)

Polluants organiques persistants

non applicable

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone non applicable

Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)

Recommandations du CESIO

Le ou les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentesdes États membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande d'un fabricant de détergents.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour ce mélange conformément au règlement REACH.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

C-21175853-001_RET_CLPR7_EUR - Lenor Blütentraum Weichspüler (ab 1.2.2025)

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale Sk* Désignation « Peau »

Date d'émission : 24-mai-2024

Date de révision 24-mai-2024

Informations supplémentaires Les sels énumérés à la section 3 sans numéro d'enregistrement REACH sont exemptés,

sur base de l'Annexe V.

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité